bataille. Du côté Français, il y eut 5.000 morts (?). On ramassa sur le champ de bataille plus de 700 paires d'éperons dorés (d'or) de là : l'appellation « Bataille des Eperons d'Or ».

Jamais défaite ne fut plus entière. Elle mit en deuil la plus illustre partie de la France et de ses alliés. Parmi les personnes de marque qui perdirent la vie il faut noter leur Général, le Comte Robert d'Artois ainsi que nombre de nobles tels Godefroid de Brabant, le Sire de Wesemale, celui de Bouthersem ainsi que douze cents gentilshommes.

Ce combat ne fut pas une lutte entre les Français et les Flamands.

Elle fut féodale et sociale tout à la fois.

Féodale : Guillaume de Juliers était le petit-fils de Guy de Dampierre et le neveu de Robert de Béthune retenus tous deux captifs par le Roi de France Philippe le Bel.

De même le Comte Guy de Namur avait une querelle de famille à vider avec le même Roi, son suzerain.

Sociale : à Ypres, Bruges et Gand, les riches bourgeois étaient alliés de Philippe le Bel. Il s'étaient attachés à la Fleur de lys, emblème des Français : c'étaient les « Leliaerts ».

Ils étaient opposés aux corporations, aux métiers groupant les artisans et les ouvriers. C'était le peuple qui voulait participer à la gestion de la cité. On les appelait les « Klauwaerts » (gens de la Griffe du lion).

Les répercussions de la bataille de Courtrai vont se faire sentir partout en Europe. C'est la première fois que les milices urbaines écrasent la chevalerie. Elles bousculent l'ordre établi, les hiérarchies traditionnelles.

Cette lutte va surtout se répercuter dès 1303 à Liège où les notables doivent abandonner leur prétention de gouverner seuls la Principauté. Ils devront partager, de mauvaise grâce, le pouvoir avec les métiers.

L'agitation durera jusqu'en 1312. Elle se terminera par « La Mâle Saint-Martin » véritable pendant wallon des « Matines brugeoises ».

Nous ne savons pas qui a écrit cet article et le regrettons vivement car nous n'avons pas pu demander l'autorisation de le publier, mais vu son intérêt nous en prenons le risque.

Notre Président a retrouvé dans les archives de feu Charles Brusselairs, les textes suivants concernant le commando de LABAND.

Cher Ancien de Laband,

Tu trouveras ci-joint le plan de notre évacuation depuis LABAND jusqu'à NEISSE. Vous le trouverez en page 12. L'essentiel est que notre trajet s'y retrouve. Quelques mots d'explication s'imposent peut-être :

Je me suis basé sur un document des services américains qui ont retracé toutes les « marches de la mort » en indiquant en grandes lignes le chemin suivi. Ensuite il y a les souvenirs personnels et ceux de nombreux camarades qui ont —souvent pour des raisons personnelles ou sentimentales—gardé en mémoire l'un ou l'autre endroit.

Notre groupe de Laband se serait scindé en deux à PAULSGRUND, probablement parce que nous étions déjà mélangés avec des convois d'évacués civils et des colonnes de prisonniers venant de divers camps de Silésie (e.a. d'AUSCHWITZ — les premiers « rayés » que nous avons rencontrés en route) . Nous nous sommes retrouvés à LEOBSCHUTZ où nous avons passé une nuit dans une salle de cinéma.

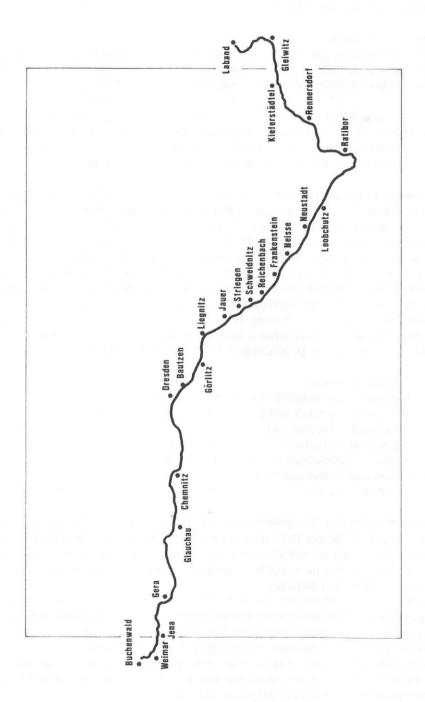
La grange où nous passions notre première nuit se situe à LINDENHAIN, juste au-dessus tu pourras distinguer le nom de « Oberhof » qui semble être le nom de la ferme en question. Je ne peux pas te donner l'échelle de cette carte puisqu'elle provient de cartes au 25.000ièmes réduites pour les besoins de la cause. Tu trouveras ci-dessous les relevés des Américains. La distance parcourue à pied est donc d'environ 142 kilomètres auxquels s'ajouteront 568 kilomètres en train entre NEISSE et BUCHENWALD.

Laband - Gleiwitz:	7	km.
Gleiwitz - Kieferstadtel:	11	km.
Kieferstadtel - Gr. Rauden:	12,5	km.
Gr.Rauden - Rennersdorf:	1,5	km.
Rennerdorf - Ratibor:	21	km.
Ratibor - Leobschutz:	37	km.
Leobschutz - Neustadt:	24	km.
Neustadt - Neisse:	28	km.

A toutes fins utiles je te signale encore que GROSS- STREHLITZ a été occupé par l'armée Rouge le 22 janvier 1945, donc le jour de notre départ de LABAND. Ceci explique que nos gardiens nous ont amenés vers le Sud. Sur les originaux des plans que notre ami Urbain VERFAILLIE a pu « dégotter » on peut constater que nous avons contourné des hauteurs et des forets très étendues.

Je joins encore à la présente quelques traductions de documents allemands provenant de sources polonaises en rapport avec notre Kommando dont il n'existe pratiquement pas de traces dans les services spécialisés tant en Belgique qu'en Allemagne.

Toujours à ton service pour de plus amples renseignements. Si tu as des remarques à faire quant au trajet ou si tu as des renseignements complémentaires sur l'ensemble de notre histoire commune, tu me feras grand plaisir en me les signalant. Très cordialement.



Visite de la Croix Rouge Internationale.

Ci-après la traduction d'un rapport du délégué allemand de la Croix Rouge Internationale. Ce rapport est daté du 14 janvier 1945 mais ne dit rien de la date à laquelle la visite aurait eu lieu au camp de Laband.

L'original est en possession du Service des Recherches sur les Crimes nazis en Pologne répertorié sous le numéro : zbior mikrofilmow sygn. M-891, kl.00833.

Confidentiel

No.1750, Del.All. CICR/C.C.C. HL/LS

Berlin, le 14.1.1945

Note au Service C.C.C. A l'attention de M. Schwarzenberger.

Concerne : Quelques camps de concentration dans la zone militaire IV et renseignements d'ordre général au sujet des camps de concentration.

1.Uni.Staat.Lager Presswerk Laband, Kreiss Gleiwitz O/S

Ce camp compte environ 5 baraques et a une situation mal définie parmi les camps de concentration de la région. Les gardiens ne sont pas des SS mais des surveillants qui dépendent du service juridique civil, donc un genre de policiers.

Il y a ici environ 300 internés, surtout des Belges et des Français. Rien que des hommes et aussi des jeunes entre 17 et 20 ans. Beaucoup d'intellectuels : des médecins, officiers etc.

Les prisonniers ont un uniforme bleu, ils ne portent pas ce que l'on nomme habituellement le pyjama. Les Belges ont un trait jaune sur la couture du pantalon; les Français une bande rouge.

Le traitement ne semble pas trop mauvais, les vêtements et la nourriture sont mauvais.

Nous espérons bientôt être en mesure d'obtenir les noms des prisonniers. Nous n'avions, malheureusement, pas l'occasion de parler avec le commandant du camp vu que nous voyagions en compagnie d'officiers supérieurs du Service de sécurité envers lesquels nous n'avons pas voulu courir le risque de nous découvrir.

Traduction d'un rapport du Procureur Général de Kattowitz au Ministre de la Justice à Berlin.

Dans ce rapport le Procureur propose que les prisonniers NN –après leur condamnation ou après l'expiration de leur peine de prison- puissent être maintenus dans les usines d'armement. Nous savons maintenant que ce genre de prisonniers devaient être remis aux SS. (Voir l'exemple de bon nombre de nos camarades de Laband qui ont été envoyés à Gross-Rosen après leur condamnation). En bon juriste il se pose des questions concernant le statut « légal » de ce genre de prisonniers qui devrait être « libéré » mais que l'on maintiendrait en captivité vu la situation spéciale dans laquelle se trouve le Reich.

Lisez plutôt.

Le Procureur Général I 10g – 112.3

Kattowitz, le 27 juillet 1944.

Manajaur la Ministra de la

Monsieur le Ministre de la Justice A l'attention du Conseiller Juridique le Dr Ulric à Berlin.

Concerne: Poursuites pour faits répressibles contre le Reich ou les forces d'occupation dans les territoires occupés. Sans références mais établi dans le cadre du décret de 28.10.1942 - -IVa 1668 / 42 g.

Des prisonniers NN sont depuis un certain temps occupés dans les usines d'armement de la région sans avoir pris en considération s'il s'agissait ici de prisonniers condamnés ou non. Ils sont enfermés dans des camps spéciaux ou dans des enclos attenants aux usines. Nous envisageons de mettre tous nos prisonniers NN à la disposition de l'industrie de l'armement.

L'expérience prouve que les prisonniers NN qui sont déjà mis au travail prestent de façon satisfaisante. Les 400 prisonniers de Laband p.ex. peuvent être considérés comme des ouvriers spécialisés.

La direction des usines d'armement souhaite que ces prisonniers NN restent à sa disposition; même si certains ont terminé leur peine de prison ou pour qui un non-lieu serait prononcé.

Je demande votre avis en cette affaire. Dans quelle mesure pouvons nous satisfaire à cette demande ?

Il est évident qu'il n'existe aucune interprétation légale qui permettrait de les maintenir en captivité et que le Ministère de la Justice prendrait ici des mesures policières préventives.

D'autre part on peut aussi se demander si la situation dans laquelle se trouve le Reich ne justifierait pas des mesures exceptionnelles. Dans le cas où nous accepterions la suggestion de la Direction de l'Armement je propose que nous prendrions contact avec le Service de Sécurité du Reich afin que les prisonniers NN dont la peine serait terminée ou qui profiteraient d'un non-lieu ne seraient dorénavant plus remis à la Gestapo comme détenus de police mais continueraient à séjourner dans des camps sous l'autorité du Ministère de la Justice. Ils resteraient ainsi à la disposition de la Direction de l'Armement.

Signé: Dr HAFFNER

Doc. Original au Bundesarchiv de Koblenz.

Traduction de quelques documents concernant LABAND.

Le Generalstaatsanwalt (Procureur Général) de Kattowitz –dont nous dépendions – envoyait des rapports au Ministère de la Justice à Berlin. En pleine période d'évacuation (lui-même était à Neisse) il continuait à tenir son Ministre au courant des convois de prisonniers évacués des diverses prisons de son ex-territoire.

Il est fait deux fois mention de notre convoi. En voici le texte :

Neisse O.S. le 1.2.1945. A Monsieur le Ministre de la Justice à Berlin Conc. Transport des prisonniers.

c/Laband: Les prisonniers NN ont quitté Laband le 22 janvier dans la soirée sous menace directe d'actions ennemies. 20 malades sont restés à l'infirmerie. 446 hommes ont marché à pied par Ratibor, Leobschutz, Neustadt O.S. vers Neisse. Arrivés à Neisse avec 282 hommes. Selon ces chiffres nous constatons que 164 hommes sont portés manquants. En partie il y a eu des évasions durant les nuitées en granges ou lors d'attaques par des bombardiers ennemis. Une autre partie est restée épuisée sur les routes et des prisonniers ont été probablement abattus par des employés de la Stapo.

Ceux qui sont arrivés à Neisse ont été mis en wagons de chemin de fer le 31 janvier et seront conduits au K.L. de Gross-Rosen. Le chef du transport est le Premier Gardien- Chef Bauch. La surveillance est assurée par 10 employés de la Stapo et par 24 gardiens de prison dont 4 se sont enfuis en route.

Neisse le 15 février 1945

A Monsieur le Ministre de la Justice à Berlin.

Conc. : Transport de prisonniers.

Le convoi des prisonniers de Laband, dépendant de Gross-Strehlitz a été signalé le 3.2.1945 à Bunzlau en destination de Weimar. Le transport n'a pas été admis à Gross-Rosen et sera dirigé sur le K.L. de Buchenwald.

Ch. Brusselairs.

P.S. Mon papa FLORENT PROCES a fait partie de ce convoi. Arrivé à Buchenwald il a reçu le numéro K.L.B 87065. Il y a retrouvé son frère ALBERT PROCES. Ils ont été libérés ensemble et sont revenus le 7 mai en avion. Si vous avez connu l'un ou l'autre ou si vous avez plus de détails sur leur captivité, soyez aussi gentils de m'en faire part. Merci d'avance.

Mes coordonnées : DENISE PROCES 54 Ed. Keurvelsstraat, 2020 Antwerpen. Tel /fax 03/827.37.67.

14